



La lettre verte
des EHPAD
n°55

ÉDITO

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres. »

Barry Commoner

« C'était mieux avant ! ». Chaque époque regrette son passé et l'idéalise parfois, avec le risque de ne pas préparer son avenir.

Force est de constater que le développement durable puise ses innovations dans les pratiques d'antan : la consigne des bouteilles, les bonnes performances de l'agriculture « traditionnelle », les circuits courts et la recherche du lien social.

Mais serions-nous prêts à retourner en arrière ? Sans autant de confort ? Sans la technologie ? Sans cette soif d'immédiateté ? Comment garder tout cela mais aussi notre planète ? Le défi est complexe mais- hélas – urgent.

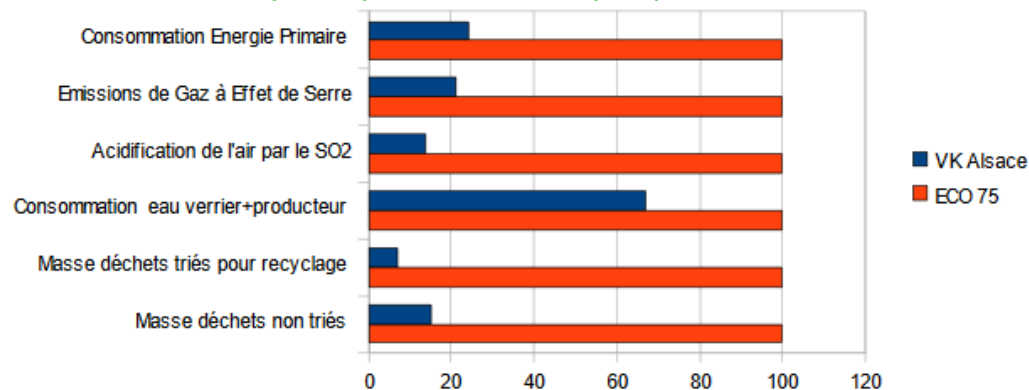
Sébastien Martel

La consigne du verre, une révolution venue du passé.

La consigne est actuellement un sujet qui passionne les milieux du développement durable car elle cristallise les enjeux de notre société.

L'Alsace est une région qui pratique encore la consigne car les 3 grands brasseurs alsaciens ont su conserver cette pratique sur le territoire. Ils ont su résister à la tentation du plastique survenue dans les années 80. Le plastique, peu cher et plus léger, a fait bondir les marges des producteurs et des supermarchés et a remplacé le verre en quelques années. Les brasseurs ont su aussi résister à la vague du « recyclage » : le verre est un produit recyclable « à l'infini » mais avec le besoin d'eau et de chaleur nécessaire à cette opération, l'empreinte écologique reste lourde.

En 2009, l'ADEME comparait la bouteille de bière de 75cl réutilisable à celle recyclée (voir tableau ci-après) ⁽¹⁾.



Avec 5 fois moins d'énergie à la production, un tiers d'eau consommée en moins et une réduction importante des déchets, le système de consigne répond aux enjeux environnementaux essentiels.

Coté économique, la manutention et l'équipement des magasins pourraient permettre de (re)créer une filière créatrice d'emploi. Cependant, les bouteilles sont renouvelées très lentement et la filière alsacienne a annoncé ne pas avoir remis sur le marché des caisses de transport depuis plus de 20 ans !

Afin de motiver les clients, les enseignes proposent des bons d'achats en retour des consignes. De quoi parler économiquement à leur fibre écologique.

(1) <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/bilan-environnemental-bouteille-en-verre-consigne-alsace-2009.pdf>

Le site de Koenigshoffen teste la consigne avec ORAPI.

Mme Annie Reheissen, responsable logistique du site de Koenigshoffen et membre du comité du pilotage, a su convaincre le prestataire de lessives et de produits d'entretien ORAPI de relever le défi de la consigne des bidons de produits de nettoyage.

Le site va donc être pilote d'une phase de test pour la récupération des bidons vides.

Si la solution s'avère pérenne, elle pourra être étendue aux autres EHPAD de l'Association Emmaüs-Diaconesses.

Des balconnières pour le printemps.

Afin d'égayer les journées des résidents, de leurs visiteurs et d'aider les abeilles à produire un miel toujours de qualité, nous encourageons les familles à fleurir les balconnières des chambres.

Lors d'une prochaine Lettre Verte, nous ferons des recommandations quant aux fleurs bénéfiques pour la biodiversité !